

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

Demande afin d'obtenir l'autorisation pour réaliser un projet d'investissement visant à intégrer ses applications maison de traitement de la facturation résidentielle et commerciale (FICH) dans le système intégré SAP

(R-3730-2010)

Objet de la demande

Société en commandite Gaz Métro (**Gaz Métro**) a déposé, le 5 mai 2010, auprès de la Régie de l'énergie (la **Régie**) une demande afin d'obtenir l'autorisation pour réaliser un projet d'investissement visant à intégrer l'application maison FICH dans SAP (Projet SAP 2B). La demande de Gaz Métro ainsi que les documents afférents sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca et à son Centre de documentation au 800, place Victoria, 2e étage, bureau 2.55, à Montréal.

La demande de Gaz Métro est soumise en vertu des articles 31 (5) et 73 de la Loi sur la Régie de l'énergie.

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande sur dossier.

Les personnes intéressées pourront soumettre des observations écrites à la Régie et à Gaz Métro, au plus tard le **2 juin 2010 à 12 h**. Gaz Métro pourra répondre à ces observations au plus tard le **7 juin 2010 à 12 h**. Le dossier sera alors pris en délibéré.

Les observations écrites doivent être conformes aux dispositions de l'article 10 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie dont le texte est accessible sur le site internet de la Régie et à son Centre de documentation.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courrier électronique.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
800, place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec 

www.regie-energie.qc.ca